

**PROVINCE DE QUÉBEC, LE 16 JUIN 2016
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

Jeudi, le seize (16) juin 2016 se tenait à 16h15 au Centre municipal, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents, monsieur Réginald Morissette, maire ainsi que messieurs les conseillers suivants : Ghislain Vignola, Magella Roussel, Alain Thibault, Jasmin Couturier et Madame Johanne Morissette.

Les membres tous présents confirme avoir reçu l'avis de convocation (article 157 du Code municipal) pour siéger sous la présidence de monsieur Réginald Morissette, maire.

Madame Tammy Caron, directrice-générale et sec.-trés. était aussi présente.

2016-104 OCTROI CONTRAT-TRAITEMENT DE SURFACE-RANG 6

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait un appel d'offre regroupé avec la Ville de Métis-sur-Mer et Saint-Octave-de-Métis;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Métis-sur-Mer est le porteur du projet et a reçu les appels d'offres;

CONSIDÉRANT QUE suite au dépôt des soumissions et à l'analyse des soumissions fait par le service de génie municipal de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation de l'octroi du contrat au soumissionnaire conforme ayant présenté le meilleur prix, soit Eurovia Québec Construction inc. pour un montant total de 310 291.25\$ avant taxes pour les municipalités; (part estimer pour St-Joseph-de-Lepage : 92 388.13\$ avant taxe)

POUR CES MOTIFS :

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolue à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage octroi le contrat au meilleur prix, soit Eurovia Québec Construction inc. et paierai sa partie des travaux exécuté dans le rang 6 à la Ville de Métis-sur-Mer lors de la réception de la facture.

2016-105 ANIMATEURS (TRICES) DE TERRAIN DE JEUX

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage engage Mlle Brigitte Béland (municipalité) et Naomy Bérubé (Concert'Action) comme animatrices de terrain de jeux à compter du 27 juin 2016. Et sur cette même résolution engage Mlle Marie-Ève Dubé comme aide animatrice à compter du 4 juillet, avec un programme subventionné d'intégration à l'emploi et nomme la directrice à signer les documents requis au nom de la municipalité.

2016-106 MANDAT- DESCRIPTION TECHNIQUE RUE ROY

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault et appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de mandater Nelson Banville arpenteur-géomètre pour procéder à la description technique de la rue Roy restant à acquérir.

2016-107 PROJET-LIVRE DE S'ANIMER DE LA MRC DE LA MITIS

CONSIDÉRANT les besoins en animation et en développement des publics de notre bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT l'offre de projets de la MRC de La Mitis;

CONSIDÉRANT les ressources disponibles dans notre municipalité.

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault, appuyé de Madame Johanne Morissette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipale de St-Joseph-de-Lepage :

D'AUTORISER la directrice à agir comme personne-ressource auprès de la MRC de La Mitis pour la réalisation du projet Livre de s'animer sur notre territoire municipal.

D'INDIQUER QUE la municipalité, après validation auprès de la bibliothèque, souhaite voir les projets suivants et listés en ordre de priorité se réaliser sur son territoire :

- 1- Jeunes conteurs
- 2- Série animation
- 3- Artistes, artisans et auteurs à domicile!

DE SPÉCIFIER QUE nos besoins en animation sont :

Clientèles visées :

- 1- Familles;
- 2- Jeunes-ados;
- 3- Aînés;
- 4- Autres

Types d'animation :

- 1- Heures du conte;
- 2- Ateliers de création;
- 3- Rencontres d'auteurs, conférences;
- 4- Autres.

2016-108

EXAMEN PUBLIC SUR L'AVENIR DE POSTES CANADA

Attendu qu'en décembre 2013, Postes Canada a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, y compris l'élimination de la livraison à domicile du courrier;

Attendu que les compressions ont suscité une énorme tollé au sein de la population et soulevé l'opposition de la plupart des partis fédéraux, y compris le Parti libéral, qui a promis, s'il était porté au pouvoir, de suspendre les compressions imposées au service de livraison du courrier et de mener un examen de Postes Canada;

Attendu que les compressions au service de livraison ont pris fin et que le gouvernement libéral a lancé l'examen de Postes Canada en mettant sur pied un groupe de travail indépendant qui recueille des renseignements auprès de la population, mène des recherches et collecte des faits pertinents et rédigera, en septembre prochain, un document de travail faisant état des options viables en ce qui concerne le service postal canadien;

Attendu que, à l'automne 2016, un comité parlementaire consultera les Canadiennes et Canadiens sur les options formulées dans le document du groupe de travail et présentera des recommandations au gouvernement sur l'avenir de Postes Canada;

Attendu qu'il est essentiel que le groupe de travail et le comité parlementaire entendent nos points de vue sur les questions clés, dont offrir des services bancaires, «verdir» Postes Canada, rétablir le service de livraison à domicile, maintenir un service de livraison quotidien, et créer des services destinés à aider les personnes ayant des incapacités et à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées aussi longtemps que possibles;

Qu'il soit résolu que la municipalité présente son point de vue par lettre au groupe de travail chargé de l'examen de Postes Canada.

2016-109

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est proposé par Monsieur Alain Thibault, la fermeture de l'assemblée à 16h48.

Je, *Réginald Morissette*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Réginald Morissette, maire

Tammy Caron, dir.-gén.sec.-trés.